



HORI1BA

2023 - 2024

HORI1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le [Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) vous forme à devenir des spécialistes dans un ou plusieurs des domaines suivants : l'Égypte ancienne, le Proche-Orient ancien, le monde grec, les études bibliques, Byzance, le Proche-Orient médiéval, l'Islam et le monde arabe, l'Inde, l'Extrême-Orient.

Travaillant sur les sources textuelles originales, rédigées dans plusieurs langues orientales, vous êtes appelés à développer progressivement une capacité à étudier ces textes de façon rigoureuse et précise, en vue d'en expliquer le contexte et d'en dégager le sens.

Cette formation pointue vous amènera à développer des compétences générales dans l'analyse précise, objective et critique des informations.

Votre profil

Pour entamer ces études, il n'est pas nécessaire d'avoir déjà opéré un choix précis de métier. Un intérêt marqué pour les langues, la littérature et l'histoire, de même qu'une passion pour les civilisations anciennes et orientales est une excellente raison pour entreprendre cette formation.

- Vous aimez ouvrir votre esprit aux cultures différentes de la nôtre, tout en découvrant ce que l'homme actuel doit aux civilisations orientales anciennes ?
- Vous appréciez découvrir des écritures différentes de la nôtre et étudier, à partir des sources textuelles en langue originale, la pensée humaine sous toutes ses facettes ?
- Vous aimez la rigueur d'analyse et souhaitez développer votre esprit critique ?
- Vous appréciez la recherche documentaire et le travail en bibliothèque ?

Alors, vous avez les qualités requises pour entreprendre des études en langues et lettres anciennes, orientation orientales.

Votre futur job

Si certains de nos diplômés travaillent dans le secteur de la recherche, produisant des éditions de textes orientaux ou des études approfondies sur différents aspects des civilisations orientales, les autres trouvent un emploi dans le secteur privé ou le secteur public grâce notamment à la polyvalence que leur a donné leur formation en philosophie, arts et lettres. La rigueur intellectuelle et l'esprit d'ouverture acquis lors de leur formation leur permet de s'imposer rapidement dans leur milieu de travail, même s'ils n'ont pas forcément acquis a priori toutes les compétences techniques spécifiques.

Votre programme

Le bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales propose :

- une formation générale en philosophie, arts et lettres
- une formation spécifique dans au moins deux domaines des études orientales par le choix de deux filières parmi les suivantes :
 - Égypte ancienne et Proche-Orient ancien
 - Grec
 - Études bibliques
 - Byzance et Proche-Orient médiéval
 - Islam et monde arabe
 - Inde
 - Extrême-Orient
- une formation en langues modernes

Les filières de la formation spécifique incluent les aspects suivants :

- des cours de langue (au moins une par filières) :
 - Égypte ancienne et Proche-Orient ancien : égyptien hiéroglyphique, langues à écriture cunéiforme (akkadien, hittite)
 - Grec : grec
 - Études bibliques : hébreu biblique
 - Byzance et Proche-Orient médiéval : syriaque, langues du Caucase (arménien, géorgien)
 - Islam et monde arabe : arabe
 - Inde : sanskrit (dont la langue védique), langues bouddhiques
 - Extrême-Orient : chinois, japonais
- des cours d'histoire et de civilisation ;
- des cours dans le domaine de la philosophie, des religions orientales, de l'art et de l'archéologie ;
- des activités visant au développement des capacités de la recherche documentaire, de la critique des sources et de la communication.

Au terme du bachelier, il vous sera possible de poursuivre votre cursus en suivant le [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#). Par le biais de certaines mineures, il vous sera aussi possible d'accéder à d'autres formations de second cycle, comme par exemple le [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#).

HORI1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le **Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales** forme des étudiants appelés à devenir des spécialistes dans un ou plusieurs des domaines suivants : l'Égypte ancienne, le Proche-Orient ancien, le monde grec, les études bibliques, Byzance, le Proche-Orient médiéval, l'Islam et le monde arabe, l'Inde, l'Extrême-Orient. Travaillant sur les sources textuelles originales, rédigées dans une ou plusieurs langues orientales, ces étudiants développeront progressivement une capacité à traduire ces textes de façon rigoureuse et précise, en vue d'en expliquer le contexte et d'en dégager les valeurs humaines. Le défi qui s'offre à eux est de pouvoir, au terme du programme de bachelier, mobiliser les différents savoirs acquis en vue de la rédaction d'un travail personnel, d'ampleur limitée, mettant en Œuvre une méthode scientifique rigoureuse.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Spécifiquement en tant que bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales :

1. Appliquer des savoirs acquis dans le domaine des sciences humaines.
 - 1.1. Rédiger un texte de niveau universitaire en langue française, en employant un vocabulaire précis et bien orthographié, en appliquant les règles de la grammaire (morphologie et syntaxe), en recourant aux articulations adéquates ;
 - 1.2. Comprendre les fondements de l'histoire occidentale, de l'histoire de la pensée, des arts et des lettres (théorie littéraire et linguistique) ;
 - 1.3. Mobiliser les savoirs acquis dans différents domaines des sciences humaines, en vue d'analyser un fait, un document, un discours ou une problématique ;
 - 1.4. Utiliser les outils essentiels de l'heuristique en sciences humaines grâce à une fréquentation assidue de la bibliothèque des sciences humaines (bibliographies, encyclopédies, dictionnaires, monographies, périodiques et collections, ressources électroniques) ;
 - 1.5. Consulter les ouvrages spécialisés et publications utiles à la recherche qui sont rédigés dans l'une ou l'autre langue moderne (niveau B2 de lecture du CECR).
2. Appliquer des savoirs acquis dans le domaine des sciences de l'Orient.
 - 2.1. Développer une bonne connaissance des civilisations du monde oriental (géographie, histoire et institutions, philosophie, religion et mythologie) ;
 - 2.2. Mobiliser les savoirs de base acquis dans les sciences auxiliaires orientales (évolution des écritures, transmission des sources littéraires, ecdotique, paléographie, codicologie, épigraphie, papyrologie, métrologie, etc.).
3. Appliquer des savoirs acquis dans le domaine spécifique des langues et littératures orientales.
 - 3.1. Développer une compétence dans la lecture de plusieurs écritures orientales au choix ;
 - 3.2. Développer des connaissances dans plusieurs langues orientales au choix, au niveau du lexique, de la morphologie et de la syntaxe ;
 - 3.3. Appliquer à des textes orientaux les savoirs lexicaux et grammaticaux acquis, dans le cadre de différentes activités (exercices de traduction, recherches personnelles) ;
 - 3.4. Situer les productions de la littérature orientale dans leur contexte historique et culturel ;
 - 3.5. Translittérer et traduire des textes de difficulté moyenne, en appliquant une analyse grammaticale correcte et en veillant à la qualité de la traduction française ;
 - 3.6. Interpréter ces textes en vue d'en expliquer le contexte et d'en dégager les valeurs humaines ;
 - 3.7. Le cas échéant, s'ouvrir à l'apprentissage d'une langue orientale moderne.
4. Appliquer des savoirs acquis dans le domaine spécifique des civilisations orientales.
 - 4.1. Développer et appliquer une connaissance de plusieurs sociétés orientales, en ce qui concerne leurs cadres spatio-temporels, leur histoire et leurs institutions ;
 - 4.2. Développer et appliquer une connaissance de plusieurs civilisations orientales, en ce qui concerne leurs modes de pensée, leurs croyances et leurs expressions culturelles.
5. Mener à bien un travail de recherche personnel dans le domaine des langues et littératures orientales et en communiquer les résultats par écrit.
 - 5.1. Collecter des informations pertinentes au moyen des outils heuristiques adéquats, en vue d'établir un corpus des sources primaires (en langues orientales) et d'établir une bibliographie des sources secondaires ;
 - 5.2. Étudier un thème à travers un ou plusieurs textes en langue(s) orientale(s) : introduire brièvement le thème et les sources, translittérer et traduire personnellement les textes, proposer un commentaire structuré et argumenté mettant en évidence l'apport de ce(s) texte(s) à notre connaissance du thème ;
 - 5.3. Développer une approche critique et un esprit de synthèse ;
 - 5.4. Communiquer par écrit les résultats d'un travail de recherche personnel d'ampleur limitée, en satisfaisant aux exigences formelles de la rédaction (citations référencées, langue et style, structure et mise en page).

Comme tout bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres :

6. Maîtriser un socle de connaissances fondamentales dans les domaines de la philosophie, des sciences religieuses, de l'histoire, de l'histoire de l'art, de l'archéologie, des littératures et de la linguistique.
7. Maîtriser avec rigueur et efficacité les discours universitaires, tant sur le plan de la compréhension que sur celui de la rédaction, ainsi

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LGLOR1644	Syriaque I A	Andrea Barbara Schmidt	FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits]  		x	x
○ LGLOR1643	Syriaque I B	Andrea Barbara Schmidt	FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits]  		x	x
○ LGLOR1654	Langues du Caucase (arménien, géorgien) A	Bernard Coulie	FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits]  		x	x
○ LGLOR1653	Langues du Caucase (arménien, géorgien) B	Bernard Coulie	FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits]  			

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Lorsqu'il accède au **cycle de bachelier** (bloc annuel 2), l'étudiant de la Faculté de philosophie, arts et lettres est invité à ouvrir ses horizons de formation par le choix d'une mineure (voir la liste des mineures accessibles ci-dessous).

Qu'est-ce qu'une mineure ?

C'est une sorte d'option de 30 crédits qui permet à l'étudiant :

- de découvrir un autre discipline
- de s'interroger sur son projet personnel d'apprentissage
- de définir le sens qu'il souhaite donner à son parcours de formation
- un accès facilité à certains masters

Attention ! Il est impossible de s'inscrire à une mineure sans être inscrit à un bachelier.

Toutes les informations pratiques sur les mineures de la Faculté de philosophie, arts et lettres sont disponible [ici](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/mineures-fial.html) (https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/mineures-fial.html).

Liste des mineures accessibles à ce programme de bachelier

- > Mineure en droit (accès) [prog-2023-minadroi]
- > Mineure en études allemandes (*) [prog-2023-minalle]
- > Mineure en études anglaises (*) [prog-2023-minangl]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2023-minanti]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2023-minarke]
- > Mineure en langue et société chinoises [prog-2023-minchin]
- > Mineure en information et communication [prog-2023-mincomu]
- > Mineure en culture et création [prog-2023-mincrea]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2023-minculs]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) [prog-2023-mindd]
- > Mineure en études européennes [prog-2023-mineuro]
- > Mineure en études françaises (*) [prog-2023-minfran]
- > Mineure en études de genre [prog-2023-mingenre]
- > Mineure en gestion (initiation) [prog-2023-minogest]
- > Mineure en études hispaniques (*) [prog-2023-minhisp]
- > Mineure en histoire [prog-2023-minhist]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [prog-2023-minhuso]
- > Mineure en philosophie [prog-2023-minfilo]
- > Mineure en études italiennes [prog-2023-minita]
- > Mineure en linguistique [prog-2023-minling]
- > Mineure en études littéraires [prog-2023-minlitt]
- > Mineure en études médiévales [prog-2023-minmedi]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [prog-2023-minmpme]
- > Mineure en musicologie [prog-2023-minmusi]
- > Mineure en études néerlandaises (*) [prog-2023-minneer]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2023-minodroi]
- > Mineure en économie (ouverture) [prog-2023-minoeco]
- > Mineure en statistique et science des données [prog-2023-mindata]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [prog-2023-minreli]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [prog-2023-minsoca]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [prog-2023-minsped]
- > Mineure en sciences politiques [prog-2023-minspol]
- > Mineure en technologies numériques et société [prog-2023-minstic]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [prog-2023-mintheo]
- > Mineure « Décentrer l'histoire : Subalternités et critiques postcoloniales » [prog-2023-mindhis]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

HORI1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

○ LFIAL1770	Grec I	Lysiane Delanaye	FR [q1] [30h] +30h] [5 Crédits]
○ LGLOR1270	Grec II	Sarah Béthume	FR [q2] [45h] +30h] [5 Crédits]

✂ Byzance et Proche-Orient médiéval

L'étudiant qui suit cette filière ne peut pas faire valoir le cours LFIAL1770 ou le cours LARAB1101 dans une autre filière.

○ LGLOR1650	Introduction aux langues et cultures de Byzance et du Proche-Orient médiéval	Emmanuel Van Elverdinghe	FR [q2] [15h] [5 Crédits] > English-friendly
✂ LFIAL1770	Grec I	Lysiane Delanaye	FR [q1] [30h] +30h] [5 Crédits]
✂ LARAB1101	Arabe moderne: niveau élémentaire	Manhal Makhoul (coord.)	FR [q1+q2] [60h] [5 Crédits]

✂ Islam et monde arabe

○ LARAB1101	Arabe moderne: niveau élémentaire	Manhal Makhoul (coord.)	FR [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
○ LGLOR1660	Arabe classique I	Sébastien Moureau	FR [q2] [30h] [5 Crédits]

✂ Inde

○ LGLOR1670	Sanskrit I	Leonid Kulikov	FR [q1] [15h] +15h] [5 Crédits] > English-friendly
○ LGLOR1680	Sanskrit II	Leonid Kulikov	FR [q2] [15h] +15h] [5 Crédits] > English-friendly

○ Langues modernes

La même langue doit être choisie pendant tout le programme de bachelier.

✂ Allemand

○ LALLE1710	Deutsche Sprache	Caroline Klein (coord.)	DE [q1] [30h] +30h] [5 Crédits]
-------------	------------------	-------------------------	--

✂ Anglais

○ LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Claudine Grommersch Marine Volpe (supplée) Sandrine Mulkers	EN [q1+q2] [45h] [5 Crédits]
-------------	----------------------------	--	---------------------------------------



HORI1BA - 2e bloc annuel



○ LGLOR1653	Langues du Caucase (arménien, géorgien) B	Bernard Coulie	FB [q1+q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ LGLOR1523	Introduction au Proche-Orient médiéval	Andrea Barbara Schmidt	FB [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ LGLOR1524	Introduction au monde byzantin	Bernard Coulie	FB [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 > <i>English- friendly</i>

✂ Islam et monde arabe

○ LGLOR1664	Arabe classique II A 🟡	Godefroid de Callatay	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ LGLOR1663	Arabe classique II B 🟡	Motia Zouihal (supplée Godefroid de Callatay)	

⌘ LCHIN1100	Chinois moderne: niveau élémentaire I	Xiaoxia Hao (coord.)	ES [q1+q2] [120h] [10 Crédits]  > English- friendly
⌘ LJAPO1100	Japonais - niveau débutant	Rie Oguma (coord.)	ES [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 
⌘ LANTR1300			

✂ Islam et monde arabe

○ LGLOR1664	Arabe classique II A 🇲🇦	Godefroid de Callatay	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ LGLOR1663	Arabe classique II B 🇲🇦	Motia Zouihal (supplée Godefroid de Callatay)	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ LARAB1301	Arabe moderne : niveau moyen	Manhal Makhoul (coord.)	FR [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐
○ LGLOR1534	Histoire de la civilisation arabo-musulmane		

⌘ LANTR1301	Analyse de la société chinoise contemporaine	Frédéric Laugrand	ES [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LANTR1302	Chaire Chiang Ching-Kuo I		ES [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LANTR1304	Séminaire d'études taiwanaises I		ES [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐

o Langues modernes

La même langue doit être choisie pendant tout le programme de bachelier.

⌘ Allemand

○ LALLE1315	Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie, Philosophie, Langues Classiques et Orientales, Histoire de l'Art et Histoire	Caroline Klein Ann Rinder (coord.)	ES [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---	---------------------------------------	---

⌘ Anglais

○ LANGL1315	Interactive communication seminar	Philippe Denis (coord.)	ES [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-----------------------------------	-------------------------	---

o Travail de fin de cycle

○ LHORI1399	Travail de fin de cycle		ES [q1+q2] [] [5 Crédits] 🌐
-------------	-------------------------	--	--------------------------------------

o Mineure

L'étudiant choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles et tiendra compte d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion. Il répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme de cours (majeure + mineure) comporte 60 crédits chaque année académique.

Maximum 1 élément(s)

HORI1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2023-2024, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2020-2021, 2021-2022 ou 2022-2023. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès. Les informations y relatives sont e l 0 0 1sidenseignement supériih3tudes de

PÉDAGOGIE

Tout au long de son cursus de [Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) l'étudiant est confronté à des dispositifs pédagogiques variés et adaptés aux différents objectifs d'apprentissage :

- cours magistraux ;
- exercices en groupes restreints ;
- travaux écrits individuels et de groupe ;
- préparation personnelle de la traduction des textes orientaux ;
- exercices de grammaire (morphologie, syntaxe) et de version.

Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, gestion pédagogique, partage et évaluation collective de travaux) ; d'autres se donnent au départ d'une méthode interactive sur DVD.

La formation commune comporte des cours donnés par des équipes d'enseignants et accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux.

La formation spécifique aux domaines des langues et littératures orientales propose :

- une étude progressive de la langue (morphologie, syntaxe), théorique et appliquée, accompagnée d'exercices de version, voire de thème ;
 - un panorama des civilisations orientales (histoire, littérature et religion), parfois accompagné d'un petit travail de synthèse ;
 - un examen approfondi de textes orientaux dans leur langue originale (traduction préparée individuellement et vérifiée en groupe, explications grammaticales, commentaire visant à définir le contexte et à dégager les valeurs humaines) ;
 - une initiation aux aspects techniques et méthodologiques de la discipline (bibliographie, sciences auxiliaires) débouchant sur la rédaction d'un court travail en première année de bachelier (sujet au choix) et d'un travail de fin de cycle en 3e bloc annuel (présentation, traduction et commentaire d'un ou de plusieurs textes étudié(s) dans la/les langue(s) originale(s) sur un thème au choix).
-

